

Portant validation du devis de la société ENEDIS pour un raccordement 36 kVA pour le club house Bailly – Compteur C5 Type 2, 2 rue Pierre de Coubertin à Bernay

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu le devis de la société ENEDIS pour un raccordement 36 kVA pour le club house Bailly – Compteur C5 Type 2, 2 rue Pierre de Coubertin à Bernay d'un montant de 8 879.04 € TTC.

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis de société ENEDIS pour un raccordement 36 kVA pour le raccordement d'un coffret – C5 Type 2, pour le club house Bailly, 2 rue Pierre de Coubertin à Bernay d'un montant de 8 879.04 € TTC.

Marie-Lyne VAGNER

signé électroniquement le 11/06/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

